

O.A.S. : Operation «charme»...
...aupres des deputes

Dans le temps même où elle lançait à l'adresse de la population oranaise... l'O.A.S. écrivait aux parlementaires une lettre dont voici les passages essentiels :

du point de vue national que du point de vue républicain. Vous devez comprendre que l'O.A.S. ne pourra poursuivre très longtemps son action... Ce langage ressemble en bien des points à celui qui était tenu aux hommes politiques turcs par l'équipe militaire au pouvoir à Ankara.

QUATRE INCULPÉS
MIS EN LIBERTÉ PROVISOIRE
par le parquet de la Seine

La chambre d'accusation de la Cour de Paris, présidée par M. Maurice, a confirmé, hier, l'ordonnance de mise en liberté provisoire, signée par M. Perez, juge d'instruction, en faveur de trois inculpés de l'O.A.S. : Jean-Yves Alquier, homme de lettres ; Michel Oberto, commerçant en appareils de radio, et Philippe Brissaud, directeur des services administratifs de l'Institut de France.

La Cour a, d'autre part, refusé la mise en liberté de l'adjudant Henri Rebatel, comme l'avait fait précédemment le magistrat instructeur.

En revanche la chambre d'accusation, adoptant la conclusion de M. Tardif, a accordé une levée d'écrou à Mme Edith Esmonet, rédactrice à la chambre de commerce

Le transfèrement des activistes détenus à la Santé

Le transfèrement de détenus activistes à la première division de la Santé a eu pour objet de les regrouper dans une nouvelle division où il n'y a que des détenus politiques. Les visites ont lieu dans les cellules, les familles ne se trouvent pas mêlées avec celles des prisonniers de droit commun.

...soutenant que l'action de violence anticolonialiste et antifasciste se traduit par un grand pas dans la voie de la paix et de la coopération entre nos deux peuples.

RABAT. — Le 1er novembre qui sera célébré au Maroc comme « journée de solidarité avec l'Algérie », sera chômé dans le secteur public comme dans le secteur privé, annonce-t-on officiellement à Rabat.

Un « appel à la réconciliation » de 893 personnalités du département d'Orléansville

Alger, 26 octobre. — Après Mostaganem, Constantine et Tlemcen, notamment, 893 personnalités du département d'Orléansville ont publié aujourd'hui un appel « pour concorder à tous les Algériens, sans distinction, d'unir leurs efforts pour faire cesser les méfaits et les attentats et de tout entreprendre pour amener une réconciliation entre les habitants d'une même terre ».

Les signataires du texte, parmi lesquels deux députés et vingt-deux conseillers généraux, appellent tous leurs compatriotes de toutes communautés à prendre conscience du danger qui les menace si l'explosion de haine et de menace, à laquelle il leur est malheureusement donné d'assister continue à faire d'innocentes et d'inutiles victimes.

Pénétrés de leurs responsabilités et sans renoncer à leurs opinions, ils demandent à tous les Algériens, sans distinction, d'unir leurs efforts pour faire cesser les méfaits et les attentats. Ils blâment la violence, d'où quelle qu'elle soit.

Les collecteurs arrêtés à Nice venaient toucher 500.000 NF...

...extorqués à un trafiquant d'armes italien

Nice, 26 octobre. (Correspondance « Figaro »). Malgré le mutisme de la police on a appris aujourd'hui que les trois collecteurs de l'O.A.S. arrêtés mardi matin dans le hall de la Société Générale, Avenue de la Victoire, à Nice, venaient y encaisser 500.000 NF, montant de la « rançon » qui avait été exigée par l'organisation activiste, d'un trafiquant d'armes résidant dans les environs de San Remo.

de « racketteurs ». Une opération en Italie — ce sont quatre de ses membres qui ont été arrêtés dans l'agence niçoise de la Société Générale — l'autre agissant sur la Côte d'Azur. C'est surtout à cette dernière organisation que les policiers se sont attaqués aujourd'hui. Ils ont entendu toutes les personnes sur qui un chantage avait été exercé. Il y a parmi elles non seulement des commerçants mais diverses personnalités en vue de la région. Il faut croire que les éléments ainsi recueillis ont été importants puisqu'ils ont justifié une sorte de conseil de guerre réunis avec les hauts fonctionnaires de la préfecture des Alpes-Maritimes les chefs de la police locale les représentants de la DST et les responsables des CRS et de la Gendarmerie.

Les collecteurs, accusant le trafiquant d'avoir fourni des armes aux fellaghas avaient tout d'abord exigé de lui une « amende » de 200 millions de lires, mais après discussion, ils acceptèrent de transiger à 500.000 NF. La victime de ce chantage qui, selon certaines rumeurs, venait d'être l'objet d'une « imposition » similaire de la part du F.L.N., ne se tint pas pour battu et avertit la police italienne. Comme le virement devait être fait sur un établissement financier de Nice, les policiers transalpins avisèrent leurs collègues français. C'est ainsi que les collecteurs de l'O.A.S. tombèrent dans la souricière.

En outre, deux personnes convoquées à la brigade pour y être interrogées y sont demeurées, gardées à vue.

C.G.T. : « Opération Algérie » auprès des autres centrales

Nouvelle action des syndicats communistes sous le couvert de la « paix en Algérie », en direction des organisations syndicales libres.

Dans une lettre adressée à la C.F.T.C. et à F.O., la C.G.T. propose une réunion commune, dont l'objectif serait « de déterminer les formes d'action susceptibles d'imposer enfin la paix en Algérie ».

La C.G.T. rappelle également à ses correspondants qu'ils n'ont pas répondu à ses trois précédentes invitations.

De son côté, la Fédération de l'Éducation nationale, a réaffirmé, dans un communiqué, sa solidarité avec les nationalistes algériens et sa volonté de « s'opposer à toute tentative de coup de force de l'O.A.S. ».

La chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Pau, a rejeté les ordonnances de mise en liberté provisoire signées par le juge d'instruction de Dax en faveur de Mme veuve Thomazo, belle-fille du colonel Thomazo, et de Jean Lacheroy, fils du colonel Lacheroy.

Après les manifestations musulmanes à Paris

UNE DÉCLARATION de la Fédération protestante de France...

La Fédération protestante de France a adressé le 17 octobre un message aux Églises appelant les fidèles à être les ouvriers inlassables du respect de la personne humaine et de la réconciliation accomplie en Jésus-Christ. Si révoltés que soient les attentats terroristes qui ont coûté la vie à plusieurs membres du service d'ordre, les traitements inhumains et répressifs dont beaucoup de manifestants ont été victimes, même après les manifestations, ne peuvent que provoquer l'indignation et l'angoisse.

Le pasteur Westphal, président de la Fédération protestante de France, a fait une démarche auprès du préfet de police pour lui exprimer cette indignation et cette angoisse, conclut le communiqué.

... et un communiqué de la préfecture de police

La préfecture de police communiqué :

Dans un communiqué à la presse, en date du 26 octobre 1961, le pasteur Westphal, président de la Fédération protestante de France, prétend avoir fait une démarche auprès du préfet de police pour exprimer son indignation et son angoisse à la suite des interventions du service d'ordre lors des manifestations algériennes des 17 et 18 octobre dernier.

Le préfet de police oppose un démenti à cette information. Seule une demande d'audience, dont le principe avait d'ailleurs été retenu, a été présentée dans la journée du 25 octobre. A noter que le pasteur Westphal n'avait entrepris aucune démarche

de cette nature lors des révoltants attentats qui ont coûté la vie à tant de travailleurs algériens et à plusieurs membres du service d'ordre.

Le grand rabbin flétrit la violence

Devant la recrudescence des actes de violence qui ensanglantent de plus en plus le pays, le rabbinat français tient à rappeler une fois de plus qu'aucune solution durable ne saurait être obtenue par l'emploi de la force. Le rabbinat français condamne sans réserve toute atteinte physique ou morale à la personne humaine dont le respect constitue la base de toute société civilisée.

LE COMITÉ DE SAUVEGARDE DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES SAISI

M. Charles Lederman a rendu visite hier au juge Bonnefous, chargé d'instruire l'information judiciaire ouverte contre... à la suite d'une plainte pour tentative d'homicide volontaire déposée le 17 octobre dernier par M. Mohamed Badache, ouvrier spécialisé dans le bâtiment.

M. Charles Lederman a fait savoir qu'il avait saisi du cas de son client, aujourd'hui disparu, M. Patin, président du Comité de sauvegarde des libertés individuelles.

La Ligue française de l'Enseignement publie un communiqué dans lequel elle déclare notamment :

Le respect de la personne humaine doit être la base même de toute éducation et de toute vie sociale, dénonce la discrimination dont sont victimes en France les travailleurs algériens.

DRAPEAU O.A.S. A ORLY

Un grand drapeau noir aux lettres blanches O.A.S. flottait hier matin sur la façade nord de l'aérogare d'Orly, retenu au garde-fou de la terrasse supérieure par des ficelles. Décroché, aussitôt qu'il fut découvert, par la police de l'Air à 9 h. 30, le drapeau n'a guère pu être en vue plus d'une quinzaine de minutes.

D'autres emblèmes ont été hissés à Poitiers, à Lorient et à Lyon.